Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE

Code de l'Environnement – articles L-425-6 à L-425-7 et R-425-4 à R-425-9
Arrêté du 20 février 2009 relatif à la demande de plan de chasse individuel

Vous êtes détenteur d'un droit de chasse
et vous demandez la délivrance d'un plan de chasse pour le gibier présent sur votre territoire de chasse :
Veuillez remplir toutes les rubriques de ce formulaire et
LE RETOURNER A LA FEDERATION DES CHASSEURS OBLIGATOIREMENT AVANT LE 10 MARS

TERRITOIRE

ACCA ou CHASSE PRIVEE	ACCA CHAMPS-SUR-TARENTAINE-MARCHAL
Numéro du lot	fd15-37
COMMUNE(S)	CHAMPS-SUR-TARENTAINE-MARCHAL
Massif chevreuil	Artense
Massif cerf	UG Artense

DETENTEUR DE DROIT DE CHASSE

Nom Prénom	vaysssier guy
Qualité	Détenteur de droit de chasse
Adresse	laforce, 15270 champs/tarentaine
Téléphone (fixe et portable)	0682839931
Courriel	guy.vayssier@orange.fr

DESCRIPTIF DU TERRITOIRE

À compléter en cas de nouveau demandeur ou de modification depuis la précédente demande

Surface favarable: 2694.00	Surface Totale: 5218.00

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE SAISON 2019 / 2020

	CERF				CHEVREUIL	CHAMOIS	MOUFLON
	Mâle	Femelle	Indifférencié	TOTAL			
Attribution année précédente	22	43	10	75	45	2	
Réalisation année précédente	38	35	0	73	44	2	
Estimation de la population (hausse ou baisse ou stabilité)	Stabilité				Stabilité	Hausse	
Attribution théorique					61		
DEMANDE 2019 / 2020	23	43		66	50	3	

Fait le samedi 2 mars 2019 à champs/tarentaine Signature